



8661

(Adj. — F. 3709.)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Égalité — Fraternité

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

ACTE DE MARIAGE

ST NICOLAS DU CHARDONNET

Rétabli en vertu de la Loi du 12 février 1872, par la section de la Commission, dans sa séance du

12^e ARRONDISSEMENT DE PARIS — ANNÉE 1839

Bouchitté

Rouge

L'an mil huit cent trente-neuf, le vingt-sept
Septembre à la Mairie du douzième arron-
dissement de Paris,

Acte de Mariage de Alexandre
François Bouchitté, gantier, demeu-
rant rue du Plateau Saint Jacques N° 14, -
fils de Louis Bouchitté, et de Marie
Boissonnade, tous deux célibataires.

Et de Marie Rouge, gantière
demeurant rue du Plateau Saint Jacques
N° 14, fille de Antoine Rouge et de
Françoise Chaintant, veu.

Le Membre de la Commission

E. Charon